



## Recommandations pour l'ouverture des frontières le 15 juin 2020

*L'ouverture des frontières doit s'accompagner de mesures pour minimiser les risques d'importation de nouveaux cas de Covid-19 en Suisse. Nous proposons un mécanisme pragmatique. Il se base sur une classification des pays selon le statut de l'épidémie et l'information des personnes avant leur entrée en Suisse. Il inclut le dépistage et l'identification des contacts, l'isolement et la quarantaine.*

L'ouverture des frontières le 15 juin 2020 augmente le risque d'introduction de nouveaux cas de Covid-19, mais peu de mesures concrètes d'accompagnement ont été mises en place. Nous présentons ici une stratégie pragmatique pour le minimiser.

Des flyers et des instructions électroniques en plusieurs langues doivent informer les personnes avant leur entrée en Suisse sur les risques de transmission du virus et les mesures prises par les autorités. Ils les encouragent à utiliser l'app de traçage SwissCovid et à contacter une hotline en cas de symptômes indiqués sur une checklist (fièvre, toux, maux de gorge, difficultés respiratoires, douleurs musculaires, perte de l'odorat ou du goût). La température est prise dans les aéroports pour tous les gens entrant en Suisse. Tout voyageur ayant des symptômes reçoit un masque, s'isole et fait un test gratuit du SARS-CoV-2. Un résultat positif signifie l'isolement, un suivi médical et le traçage des contacts (les gens ayant voyagé avec la personne). Si le premier test est négatif, un second se fera au 5<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> jour.

Les pays d'où viennent les voyageurs sans symptômes sont classés en quatre catégories selon le statut de l'épidémie. Le vert signale les pays où le pic de l'épidémie est clairement passé avec moins de 2,5 nouveaux cas par jour (cela correspond à 35 cas sur deux semaines) pour 100 000 habitants (par exemple la Suisse ou l'Italie) et l'orange lorsque le nombre de nouveaux cas est supérieur à ce seuil mais en cours de descente (Russie, Arabie Saoudite). Le rouge indique une croissance exponentielle ou un plateau très élevé (Inde, Brésil) et le gris est utilisé lorsque le nombre de tests cumulés est inférieur à 5 000 par million d'habitants, ce qui laisse suspecter que les données sont incertaines, incomplètes ou peu fiables. Une telle classification est fournie par le «COVID-19 Daily Epidemic Forecasting Dashboard» de l'Institut de santé globale de l'Université de Genève et le Swiss Data Science Center de l'EPFL-ETH Zurich.

Les voyageurs sans symptômes en provenance d'un pays de la catégorie verte entrent sans autre en Suisse. Les autres restent en quarantaine pendant 10 jours et se font tester. Un test est refait après 5 jours et permet de lever la quarantaine s'il est négatif. En cas de résultat positif: isolement, suivi médical et traçage des contacts. Les règles ci-dessus s'appliquent également aux réfugiées et aux requérants d'asile.

Pour les résidents suisses, le voyage dans un pays des catégories orange, rouge et grises n'est pas conseillé à l'exception de situations d'absolue nécessité. En cas de voyage, l'enregistrement du voyageur et de la date prévue du retour devrait être fait et transmis à un point de contact fédéral dédié. Nous recommandons l'établissement d'une telle structure, qui serait également chargée de l'identification des contacts des voyageurs étrangers et de la coordination avec les services de santé cantonaux.